



FROM THE flock

JUN 2012 • VOLUME 9 • NUMÉRO 6

Dans ce numéro:

- 1-2 Budget de l'ACIA
- 3-4 Tremblante Canada
- 5-8 Le marché et votre entreprise

Les compressions budgétaires de l'ACIA auront sûrement une incidence sur la salubrité des aliments au Canada

Barb Caswell, coordonnatrice nationale du programme de salubrité des aliments à la ferme

Pendant que le gouvernement continue de se serrer la ceinture afin de combler le déficit fédéral, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) n'a pas été épargnée par les compressions budgétaires. Ces compressions ont attiré l'attention des médias et du public et ont suscité des inquiétudes quant aux implications potentielles pour la sécurité des aliments canadiens.

Le gouvernement fédéral continue d'investir dans l'ACIA avec son budget de 2012, octroyant un montant supplémentaire de 51 millions de dollars sur deux ans destinés à la salubrité alimentaire. Cela s'ajoute aux 100 millions de dollars investis en 2011 et aux 733 membres du personnel d'inspection embauchés depuis 2006, comme le montre le tableau ci-dessous. Le personnel d'inspection compte non seulement les inspecteurs de première ligne et les gestionnaires d'inspection, mais également les chimistes, les évaluateurs de risques, les superviseurs et les chercheurs scientifiques. Des 733 personnes embauchées, 170 sont des inspecteurs de viandes.

Cela signifie que moins d'efforts seront investis dans le classement et la vérification de la qualité des produits. »

Plusieurs des coupes envisagées par l'ACIA ont été répertoriées dans son site Internet, notamment le regroupement des bureaux et des laboratoires et la fermeture des postes de quarantaine et d'inspection. Ces réductions ne devraient pas nuire aux activités de l'ACIA et à la prestation de ses services. Les postes de quarantaine et d'inspection qui seront fermés n'ont pas été utilisés et il y a certains bureaux que l'ACIA pourrait regrouper ou réduire en nombre. Cependant, le nombre d'inspecteurs de l'ACIA ne devrait pas diminuer à la suite des fermetures.

En dépit de ces investissements, l'ACIA a déclaré qu'elle n'est pas à l'abri de coupes budgétaires et s'est engagée à devenir plus efficace, à éliminer les redondances et à diriger les investissements là où ils peuvent réellement contribuer à la salubrité alimentaire. Dans un communiqué publié le 17 avril, George Da Pont, président de l'ACIA, a confirmé que «... près de 50 pour cent des réductions proviennent d'une meilleure efficacité interne et elles ne nuiront pas aux programmes [de l'ACIA]. L'ACIA mettra l'accent sur son principal mandat lié à la salubrité alimentaire, à la santé animale et végétale et à la protection des consommateurs.

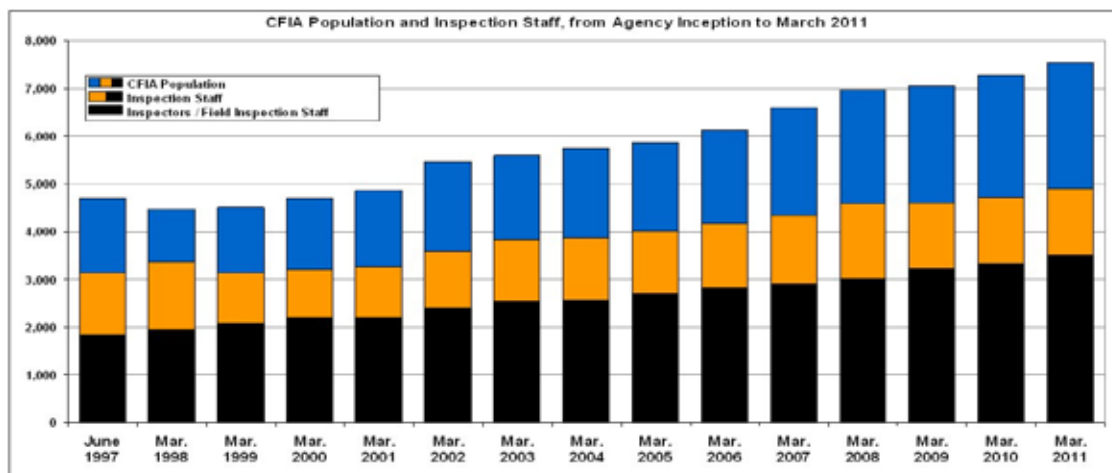
Le regroupement des laboratoires de Sidney en Colombie-Britannique et de Saint-John à Terre-Neuve permettra de déplacer les travaux vers des installations de haute technologie fréquentées par de nombreux scientifiques travaillant ensemble. Le travail réalisé en Colombie-Britannique sera exécuté dans un laboratoire du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire situé

Le financement pour les projets portant sur la tremblante, la salubrité des aliments et le programme RFID de la Fédération canadienne du mouton provient du programme Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) s'engage à travailler avec les partenaires de l'industrie. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de la FCM et ne reflètent pas forcément la position d'AAC.



Une nouvelle version électronique de From the Flock est disponible. Vous pouvez vous abonner en remplissant le formulaire d'abonnement ici: <http://eepurl.com/nb1lj>



Source : <http://epe.lac-bac.gc.ca/100/206/301/cfia-acia/2011-09-21/www.inspection.gc.ca/english/agen/inspece.shtml>

à Summerland (Colombie-Britannique), tandis que les installations de Saint-John, nettement dépassées, seront tout simplement réaménagées dans d'autres laboratoires du Canada atlantique. Les installations auxquelles les travaux sont transférés sont plus modernes et mieux équipées pour mener les essais complexes de diagnostic sur les aliments et les plantes requis par l'industrie en vue d'assurer la salubrité alimentaire et l'accès au marché.

L'ACIA a également choisi de remettre la responsabilité de l'inspection provinciale des viandes aux provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan. Bien que ce changement ait suscité beaucoup d'attention, les conservateurs n'ont pas tardé à rappeler à ses détracteurs que dans les autres provinces, il existe des abattoirs inspectés à la fois par les instances fédérales ou provinciales. L'ACIA réalise les inspections dans les usines agréées par le fédéral alors que les gouvernements provinciaux sont responsables des services d'inspection dans les usines inscrites dans leur province respective. En Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan, les gouvernements provinciaux ont octroyé les services d'inspection provinciaux à l'ACIA. Ritz a reconnu que cette initiative prendra un certain temps; le gouvernement s'est engagé à travailler avec les provinces afin d'assurer une transition en douceur et le maintien des normes de salubrité alimentaire. Il ne devrait y avoir aucune répercussion sur les services offerts aux éleveurs par les abattoirs agréés par les provinces ou le fédéral.

Le résultat intégral des coupes précitées sera connu au cours des prochaines années se terminant en 2014. Les médias ont attaché une attention toute particulière sur les pertes d'emploi potentielles à l'ACIA à la suite des compressions, notamment en ce qui concerne la baisse

redoutée dans le nombre d'inspecteurs de première ligne qui avaient été ajoutés après la crise de la listériose en 2009. Toutefois, il semble y avoir des rapports contradictoires quant à savoir si les postes d'inspecteurs de première ligne seront coupés et si oui, de combien. Peu importe, l'ACIA a assuré que les coupes n'influeraient d'aucune manière sa capacité à veiller à la salubrité des aliments.

Bien qu'aucun avantage inattendu ne soit prévu pour la production nationale de viande de mouton et d'agneau au Canada en raison des compressions budgétaires de l'ACIA, les éleveurs canadiens peuvent collaborer en offrant un produit sécuritaire de haute qualité. Toute augmentation du fardeau des petits abattoirs voués au traitement des agneaux pourrait entraîner une réduction supplémentaire dans le nombre de transformateurs. Par conséquent, les abattoirs de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan qui étaient sous l'égide de l'ACIA et qui seront dorénavant gérés au niveau provincial seront suivis de près par les médias et les groupes d'éleveurs.

Sources :

« Le budget 2012 et l'ACIA » <http://www.inspection.gc.ca/au-sujet-de-l-acia/responsabilisation/une-saine-gestion-de-l-agence/le-budget-de-2012/fra/1334629020486/1334629310584>

« Closer inspection required », <http://www.lethbridgeherald.com/opinions/closer-inspection-required-81311.html>

« La hache dans la sécurité des aliments », <http://foodsafetyfirst.ca/fr/2012/04/11/la-hache-dans-la-securite-des-aliments/>

« Déclaration du ministre de l'Agriculture Gerry Ritz », http://www.agr.gc.ca/cb/index_f.php?s1=n&s2=2012&page=n120411d



Les normes nationales du Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante

Corlena Patterson, National Scrapie Coordinator

Les normes nationales du Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PVCTT) sont revues annuellement par le coordonnateur du PVCTT de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le coordonnateur national du programme de la tremblante de la Fédération canadienne du mouton (l'administrateur du programme) et le groupe de travail de Tremblante Canada. Au cours de l'examen annuel des normes du programme, les changements proposés au programme sont examinés par le groupe et lorsqu'il y a consensus, les modifications réglementaires sont apportées au programme. Les modifications approuvées sont ensuite inscrites dans les normes nationales du PVCTT et elles entrent en vigueur dès leur publication par l'ACIA.

Les normes nationales du Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante ont été revues en septembre 2011 et les modifications ont été publiées le lundi 14 mai 2012. Les normes nationales révisées font désormais partie de l'administration du PVCTT et peuvent être consultées à l'adresse : http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/man/avmmva/avmmva_mod7_a3f.shtml ou en visitant le site de Tremblante Canada à l'adresse : www.scrapiecanada.ca

Les normes nationales revues récemment comprennent des précisions et des changements au règlement. Une précision importante concerne les tests sur des animaux morts (article 3.11) : **« Si aucun échantillon convenable n'a été soumis à des fins d'analyse au cours d'une période de 12 mois ou plus, on devra tuer (par abattage ou euthanasie) au moins un animal âgé de 24 mois ou plus qui est dans le troupeau depuis au moins 12 mois et soumettre au laboratoire un échantillon approprié. »** Chaque éleveur inscrit doit soumettre des échantillons prélevés sur l'obex de tous les animaux de 12 mois ou plus qui sont morts ou qui ont été abattus à la ferme aux fins d'analyse, et il doit présenter au moins un échantillon par année du programme. S'il n'y a pas de décès à la ferme pour une année donnée, les éleveurs doivent abattre un animal aux fins d'analyse ou ils peuvent prélever un échantillon d'un animal destiné à l'abattoir, du moment que cet animal soit âgé de plus de 24 mois et qu'il ait passé les 12 derniers mois au sein du troupeau. L'option

permettant de prélever l'obex d'un animal plus âgé destiné à l'abattoir est souvent négligée même si elle offre une alternative viable à la destruction d'un animal spécifiquement aux fins d'analyse en vue de répondre aux exigences du programme.

Des précisions ont également été données en ce qui concerne les tests à des fins de génotypage pour les béliers inscrits dans la troisième voie du PVCTT (article 3.20) : **« Il faut déterminer le génotype des mâles reproducteurs RR en 171 à deux reprises : soit en utilisant une généalogie prédictive parallèlement à des analyses dans un laboratoire approuvé par l'ACIA, soit en effectuant des analyses dans un laboratoire approuvé par l'ACIA ainsi que tout autre laboratoire. Les résultats doivent concorder. »**

Cela revient à dire que les béliers utilisés dans les troupeaux inscrits dans la troisième voie doivent subir deux tests de génotypage (avec au moins un des deux tests réalisés dans un laboratoire approuvé par l'ACIA) ou un test réalisé dans un laboratoire approuvé par l'ACIA et un test de génotypage pratiqué sur les deux parents qui serviront à prouver que le bélier est de génotype 171RR. Si les éleveurs inscrits dans la troisième voie font l'achat de béliers, ils doivent se souvenir de fournir deux rapports de laboratoire par bélier dans le cadre de la demande annuelle d'avancement.

Il y a un changement dans le règlement du programme concernant les éleveurs qui obtiennent une inscription temporaire au PVCTT dans le but d'importer des animaux (article 2.1) : **« En outre, les propriétaires de troupeaux qui obtiennent une inscription temporaire et qui ne satisfont pas aux exigences de l'inscription totale au PVCTT ne seront pas autorisés à se réinscrire au programme pendant trois ans à partir de la date d'acceptation de leur inscription temporaire (susceptible d'appel). »** Les éleveurs auxquels on accorde une inscription temporaire au PVCTT et qui procèdent à l'importation d'animaux des États-Unis, mais qui ne satisfont pas aux exigences de l'inscription totale en ne soumettant pas l'inventaire initial complet dans les 30 jours suivant l'importation desdits animaux seront déclarés à l'ACIA. Les entreprises qui importent des animaux et ne respectent pas les obligations définies par le PVCTT feront l'objet de mesures supplémentaires (déterminées par l'ACIA en fonction de la spécificité des animaux en question) afin de veiller à ce que les animaux importés ne représentent pas un risque pour les troupeaux canadiens.

Enfin, certains changements utiles ont été apportés aux exigences relatives aux rapports annuels du PVCTT (article 3.10) : **« *Les documents officiels élaborés dans le cadre de programmes provinciaux d'identification et de traçabilité seront acceptés comme documents justificatifs pour les animaux qui sont entrés ou sortis de l'exploitation. Dans tous les cas, il incombe en fin de compte au propriétaire de clarifier toute question ou préoccupation susceptible d'être soulevée sur l'inventaire durant l'examen du rapport annuel par l'évaluateur de statut. »** Cela signifie que les éleveurs dans des provinces ayant un programme d'identification et de traçabilité en place peuvent présenter l'inventaire et les rapports sur les mouvements des animaux provenant de leur organisme provinciale au lieu des factures de vente et des reçus de l'abattoir. Par exemple, les éleveurs québécois peuvent simplement présenter les rapports d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) aux fins de vérification des ventes et de l'abattage des animaux plutôt que des reçus. Ce changement a été apporté pour diminuer la duplication de l'information à fournir par les éleveurs dans le cadre des divers programmes du secteur.

Comme ATQ a recours au processus de vérification d'un organisme indépendant pour faire le suivi du déplacement des animaux, demander aux éleveurs de soumettre la même information (une fois de plus) au PVCTT est superflu. L'objectif est de maintenir l'intégrité de l'administration du programme tout en permettant aux éleveurs inscrits de bénéficier de programmes de traçabilité efficaces.

Pour obtenir une copie à jour des normes nationales du Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante ou pour de plus amples informations au sujet du PVCTT, veuillez communiquer avec Tremblante Canada au 1-866-534-1302 ou visitez le site www.scrapiecanada.ca

Le Plan d'éradication national des EST est financé par le Fonds Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), dans le cadre du Plan d'action économique canadien. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de la Fédération canadienne du mouton et ne représentent pas nécessairement celles de l'AAC.

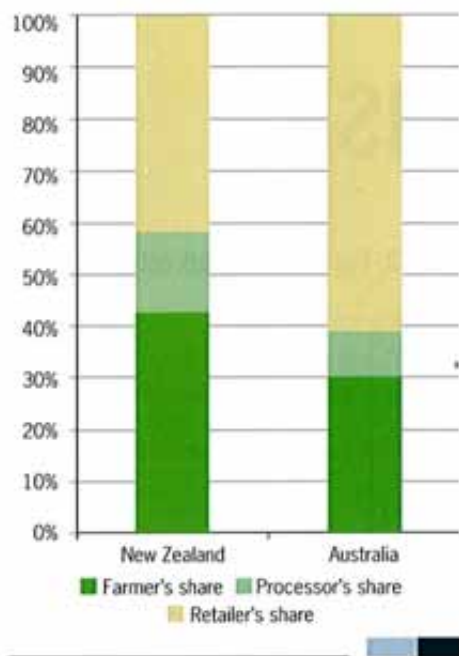
Le Marché

Susan Hosford, spécialiste de l'industrie ovine, AARD

Le secteur de l'agneau de l'Alberta fait partie d'une grande chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale. Le prix que les éleveurs obtiennent pour leurs agneaux est déterminé en dernier ressort par ce que les consommateurs sont disposés à payer.

Le prix de l'agneau s'est avéré intéressant pour l'éleveur ces trois dernières années, avec une augmentation constante observée dans les supermarchés. Le prix dans les supermarchés est trop élevé pour de nombreux consommateurs. Les marges de profit de l'éleveur et du transformateur sont faibles. Alors, quel autre élément influence le prix de production?

Graph 1: Share of gross return on 200kg CW animal (%)



Un article paru dans la revue Country-Wide de la Nouvelle-Zélande a analysé la part de l'éleveur de bovins sur le prix au détail. On constate que les éleveurs de la Nouvelle-Zélande obtiennent 43 %, les éleveurs australiens obtiennent 30 %, tandis que les éleveurs américains obtiennent 45 % du prix du bœuf au détail.

Il faut le répéter, le secteur de l'agneau fait partie d'un vaste système d'approvisionnement alimentaire mondial. Les éleveurs et les transformateurs sont un élément clé, mais ils ne constituent pas le seul élément.

Source : "NZ Share Bigger, But Pie Smaller", Country-Wide, Mai 2012

Nouvelle-Zélande... Le marché d'exportation de l'agneau a connu des prix élevés durant le dernier trimestre de 2011 et au début de 2012. Avec l'inquiétude des consommateurs européens face à l'économie, l'offre a dépassé la demande dans le marché de l'agneau. Par conséquent, le prix a subi une rectification. Il est probable qu'après avoir payé un prix élevé pour l'agneau durant le premier trimestre de 2012, les transformateurs seront plus conservateurs en matière de tarification.

Les pourcentages d'agnelage de la Nouvelle-Zélande pourraient être plus élevés l'an prochain en raison d'une bonne période de reproduction et du nombre accru de brebis en élevage, mais le cheptel national ne semble pas avoir augmenté de façon significative. Le prix des brebis reproductrices semble avoir atteint un sommet en janvier. L'achat de brebis reproductrices sera d'autant plus facile. Un transformateur important de la Nouvelle-Zélande a un message pour les éleveurs canadiens :

- Payer trop cher pour les agneaux d'engraissement rendra la vie difficile aux engraisseurs.
- Réservez un pourcentage de vos agneaux pour votre acheteur principal au moyen d'un contrat.
- Ayez plus d'un acheteur pour réduire vos risques.
- Soyez absolument certains de répondre aux critères du marché :
 - o Respectez les dates et le nombre d'expédition
 - o Les agneaux doivent avoir la laine courte, être propres et exempts de fumier ou de boue.
 - o Les agneaux doivent avoir le bon poids. Ne visez pas le surpoids. Il est presque impossible de vendre des carcasses lourdes, et elles s'ajoutent à l'offre excédentaire du produit.
 - o Les agneaux ne doivent pas être trop gras. Les consommateurs n'achètent pas le gras, il coûte cher aux éleveurs côté alimentation et les transformateurs doivent également dépenser pour son retrait et son élimination.
- Ce dernier message est un peu différent : « N'expédiez pas d'agneaux qui ont perdu leurs dents (plus de 12 mois d'âge) ». Cela se traduit par une perte d'un jour de la certification de l'UE pour les transformateurs de la Nouvelle-Zélande; les infractions répétées peuvent entraîner la perte de la certification durant une année entière. Les marchés de grande valeur valent la peine qu'on s'y attarde!

Source : « AgLetter, Mai 14, 2012 »

« Améliorer ce qu'il y a de mieux »

Susan Hosford, spécialiste de l'industrie ovine, AARD

Le secteur de l'agneau... ne cesse de grandir et de s'améliorer

Au courant des trois dernières années, le secteur de l'agneau de l'Alberta a ciblé l'expansion de sa production. Vous pouvez augmenter la production en faisant appel à de nouveaux éleveurs. Et si vous êtes un de ces nouveaux arrivants — nous vous souhaitons la bienvenue. Vous vous joignez à une industrie offrant des possibilités incroyables pour les gestionnaires de troupeaux qui ont l'intention d'être meilleurs que la moyenne!

L'autre moyen d'augmenter la production est d'élargir le cheptel des gestionnaires de troupeaux existants. Cela se produit actuellement au sein de l'industrie puisque de nombreuses exploitations retiennent un nombre accru d'agnelles. L'expérience est précieuse lorsqu'une entreprise vise l'expansion. Après avoir vécu les hauts et les bas du marché, de la météo, de la santé du troupeau et des finances... les éleveurs existants connaissent mieux leur troupeau et leurs compétences en gestion et sont mieux placés pour envisager des améliorations.

Les projets de l'Alberta ont révélé qu'il existe une différence significative entre « les exploitations les plus performantes » et celles « au bas de l'échelle du rendement ».

L'amélioration des exploitations les plus performantes — améliorer ce qu'il y a de mieux — est une occasion d'améliorer la rentabilité et la productivité de l'élevage d'agneaux au Canada

Combiner l'expérience, la recherche et la formation en vue d'améliorer la gestion du troupeau

L'objectif des efforts déployés et de la collaboration au sein des projets du secteur de l'agneau (« LTP — Lamb Traceability Pilot [projet pilote de traçabilité] », « PFM-Precision Flock Management [gestion précise du troupeau] » et « Outils et ressources ») est de combiner l'expérience des éleveurs, la formation, les nouvelles données, les nouveaux outils et la technologie pour améliorer les systèmes de gestion du troupeau. Les nouveaux outils permettent une gestion du troupeau plus précise : ordinateurs, information sur Internet, technologie RFID, systèmes électroniques et logiciels sur les rendements de production et la gestion financière. Une formation approfondie visant à améliorer les compétences des éleveurs dans l'utilisation des outils et de la technologie a été entreprise. L'accent est dorénavant mis sur l'utilisation des nouveaux systèmes pour améliorer la production du troupeau et la gestion financière.

Rendement du cheptel albertain — les facteurs clés de la rentabilité	LTP : Les « PLUS » performants	LTP : Les « MOINS » performants
% d'agnelage (non seulement les agneaux inscrits dans vos dossiers d'agnelage, mais tous les agneaux nés des brebis croisées avec un bélier)	182 %	154 %
% d'agneaux commercialisés (source essentielle de revenus pour les exploitations de l'Alberta)	157 %	129 %
Coût des aliments par agneau vendu (l'alimentation représente le coût le plus élevé)	66 \$	111 \$
Main-d'œuvre par heure (la main-d'œuvre représente le deuxième coût le plus élevé)	22 \$	0 \$
Coût total de production par agneau vendu (tous les coûts)	162 \$	298 \$
Bénéfice par agneau vendu (ferrez-vous des affaires l'an prochain?)	24 \$	0 \$

Votre exploitation est-elle en mesure de croître?

Aucune entreprise ne peut se développer si elle est à court d'argent. La recherche de rentabilité est un enjeu mondial. Le cheptel australien affiche un rendement à l'agnelage relativement médiocre, avec à peu près 76 % des agneaux commercialisés par brebis croisées avec un bélier. Le fait d'avoir trop peu d'agneaux par brebis a une grande incidence sur la rentabilité de l'éleveur, sur la productivité de l'industrie et sur la taille du troupeau national. Avec une faible productivité, vous devez nourrir beaucoup plus de brebis afin de produire suffisamment d'agneaux pour répondre à la demande du marché.

« Rendement supérieur — améliorer votre entreprise »

Susan Hosford, spécialiste de l'industrie ovine, AARD

Le secteur de l'agneau de l'Alberta fait partie d'une chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale. Nous recevons les pois en cosse de la Chine, les raisins du Chili, le fromage d'Italie et l'agneau de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Canada. Connaissez-vous vraiment le consommateur? Avez-vous déjà acheté de l'agneau à l'épicerie juste pour voir ce que les consommateurs achètent, et combien ils paient pour ces denrées? Élevez-vous des agneaux à l'intention des transformateurs pour qu'ils incitent les consommateurs canadiens à toujours acheter de l'agneau canadien? L'Alberta Meat and Livestock Agency vient de publier un sondage auprès des consommateurs portant sur les acheteurs de viande canadiens qui comprend quelques données intéressantes sur les consommateurs d'agneau.

Connaître son marché

Le tableau ci-dessous confirme ce que les éleveurs d'expérience savent déjà — lorsqu'il y a peu d'agneaux au début du printemps, les prix sont plus élevés. Lorsque les agneaux de mai-juin quittent les pâturages à la fin de l'été, ils sont plus nombreux et les prix chutent drastiquement. Le moment, la destination et la méthode d'expédition de vos agneaux sont des décisions commerciales importantes. Avant de choisir un mois pour la commercialisation — vous devez savoir exactement combien il vous en coûte pour produire un agneau. Les agneaux nés durant l'hiver et les agneaux nés au printemps ont des coûts très différents. Vous ne pouvez pas contrôler les prix courants, mais vous pouvez contrôler la production et les coûts connexes.

Le prix courant n'est pas la seule chose à considérer

Saviez-vous que le prix que vous obtenez en tant qu'éleveur est fixé dans le marché mondial de l'agneau — l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis? Ce que vous obtenez pour un agneau repose sur :

- le prix que les consommateurs sont prêts à payer pour l'agneau? Les prix élevés de 2011 ont entraîné une baisse de la consommation canadienne de 11 % par rapport au sommet des ventes en 2007. L'économie a une incidence sur le montant d'argent que les consommateurs peuvent dépenser; de l'agneau à coût élevé ou du poulet à faible coût.
- Quelle est la quantité d'agneau offerte que les magasins de détail et les restaurants peuvent mettre sur leurs tablettes ou dans leurs menus? Le volume d'agneaux importés est en baisse. La Nouvelle-Zélande (NZ) et l'Australie (AU) produisent 90 % de la viande d'agneau exportée. Leur production a chuté de 17 % de 2006 à 2011. Les deux ont misé sur une production croissante — ils ont des limites environnementales, mais les deux sont des « machines » incroyables quand il s'agit de produire de l'agneau de manière efficace.

When Do You Ship Your Lambs?

	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
2008	\$126	\$133	\$125	\$127	\$132	\$137	\$131	\$127	\$126	\$134	\$136	\$135
2009	\$136	\$136	\$144	\$147	\$145	\$144	\$142	\$134	\$131	\$128	\$128	\$130
2010	\$131	\$136	\$140	\$152	\$156	\$152	\$148	\$145	\$140	\$140	\$144	\$149
2011	\$157	\$163	\$186	\$185	\$190	\$183	\$175	\$174	\$179	\$181	\$180	\$182
4 yr Avg	\$138	\$142	\$149	\$153	\$156	\$154	\$149	\$145	\$144	\$146	\$147	\$149

- Alberta average prices with thanks to SunGold Specialty Meats
- Average Alberta return on 110 pound lamb
- Red = low price of the year / Green = high price of the year

Apprenez à connaître votre propre entreprise — sur tous les plans

Soyez au courant du rendement de chaque brebis dans votre troupeau. Chaque brebis vous coûte de l'argent; assurez-vous de garder celles qui vous aident à payer les factures. Il est essentiel d'identifier les meilleures brebis, d'abattre plus tôt les moins rentables et de garder plus longtemps les moutons fertiles.

- Les étiquettes RFID, les logiciels de gestion et les lecteurs d'étiquettes compatibles sont de nouveaux outils qui vous permettent de collecter et d'analyser les données de chaque brebis. Vous ne pouvez pas vous permettre d'ignorer les nouvelles technologies, les nouvelles recherches et les nouvelles données.

Savez-vous ce qu'il vous en coûte de produire un agneau destiné au marché?

- L'outil d'analyse financière du troupeau a été élaboré avec l'aide de 50 éleveurs collaborant au projet LTP pour analyser le rendement financier du troupeau. Les collaborateurs ont mis à l'essai un certain nombre de versions qui a conduit à une version simplifiée qui sera disponible cet été. L'outil permet aux gestionnaires de troupeaux de se faire une idée rapide de leur situation financière. Il sera gratuit et disponible sur le Web cet été. Consultez « From the Flock » pour plus d'information à ce sujet.

Soyez informé — améliorer ce qu'il y a de mieux repose sur de la meilleure information.

- Saviez-vous que la recherche (du Centre de recherche sur les moutons de l'Australie) démontre que certaines brebis âgées sont plus rentables que leurs jeunes rivales longtemps après avoir dépassé leur « date de péremption »? Identifier, garder et gérer vos meilleures brebis âgées plutôt que de simplement les abattre une fois qu'elles ont passé l'âge améliore les rendements de reproduction et réduit le coût d'investissement nécessaire pour élever les agnelles.

- Les pertes dues à la prédation causent beaucoup de stress, mais la perte durant l'agnelage est souvent supérieure. La perte par décès est un enjeu de longue date, non seulement ici, mais partout dans le monde. L'étude sur le coût de production menée par LTP la compare à une « fuite de profit ». Pourquoi certains agneaux se lèvent-ils et marchent-ils tandis que d'autres demeurent couchés jusqu'à ce qu'il soit trop tard? Utilisez-vous des béliers qui contribuent à la vigueur des nouveau-nés? L'alimentation représente le coût le plus élevé durant l'élevage d'un agneau — vos brebis gestantes reçoivent-elles les bons nutriments nécessaires à la survie des agneaux? Vos installations sont-elles configurées pour réduire la main-d'œuvre et sauver les agneaux?
- Avez-vous visité les bergers voisins pour voir ce qu'ils font? Plusieurs utilisent de nouvelles machines d'allaitement pour élever les agneaux orphelins. Jusqu'à présent, les commentaires sont positifs. Les machines aident à réduire le travail ainsi que la quantité de lait de remplacement par agneau. Elles semblent également garder plus d'orphelins en vie.

Cherchez des occasions d'affaires pour votre entreprise

- La production ovine est en pleine mutation et ce sont les entreprises les mieux adaptées qui survivront.
- Portez attention au marché et aux consommateurs d'agneau.
- Cherchez des idées nouvelles. Les étiquettes RFID ne sont pas seulement un coût supplémentaire. Avec l'aide d'un logiciel de contrôle du troupeau et un lecteur d'étiquette compatible, elles offrent un bon potentiel en matière de gestion.

Pour obtenir un exemplaire de l'étude 2012 Canadian Consumer Retail Meat Study, visitez le site : www.alma.alberta.ca